Nations Unies S/PV.7764



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7764e séance

Mardi 30 août 2016, à 10 h 10

New York

Président :	M. Ibrahim	(Malaisie)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Moustafa
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d’Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Japon	M. Okamura
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Wislon
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Ilnytskyi
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Toro-Carnevali

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l’évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2016/675)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l’ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2016/720)

16-27352 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l’évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2016/675)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l’ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2016/720)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les représentants de la Guinée-Bissau et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

En vertu de l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et S. E. M. Antonio de Aguiar Patriota, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Brésil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/675, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l’évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

J’appelle également l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/720, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l’ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, de S. E. M. Antonio de Aguiar Patriota, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Brésil, et de S. E. M. Luis Bermúdez, Représentant permanent adjoint de l’Uruguay et représentant du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Touré.

M. Touré : J’ai l’honneur de prendre la parole devant le Conseil pour présenter le rapport (S/2016/675) du Secrétaire général sur l’évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). La séance d’aujourd’hui constitue la deuxième depuis que le Conseil s’est rendu à Bissau. Ceci témoigne, si besoin en est, de l’attention particulière et soutenue que le Conseil accorde à la Guinée-Bissau.

Au moment où je m’adresse au Conseil, les consultations se poursuivent en vue de sortir de l’impasse qui prévaut à l’Assemblée nationale populaire. À ce jour, l’Assemblée n’a pas encore examiné le programme du Gouvernement, alors que celui-ci est en place depuis bientôt trois mois. Le processus législatif normal, qui devrait conduire à la convocation d’une session plénière en vue de débattre du programme, semble paralysé. En effet, depuis sa première réunion infructueuse en date du 28 juillet dernier, la Commission permanente de l’Assemblée nationale, organe habilité à préparer, entre autres, l’ordre du jour de la session plénière, n’a pu se réunir en raison de la décision du parti majoritaire, le Parti africain pour l’indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC), de suspendre sa participation aux travaux. Le PAIGC invoque un certain nombre de raisons, y compris l’arrestation d’un député jouissant de l’immunité parlementaire ainsi que le besoin de clarifier le statut des députés expulsés par le parti en janvier dernier.

Face à cette situation d’impasse, le Président de l’Assemblée nationale a lancé une initiative de médiation entre les groupes parlementaires des deux principaux partis politiques, à savoir le PAIGC et le Parti du renouveau social (PRS). Le 16 août, le Président de l’Assemblée conviait l’Union africaine, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), l’Union européenne et l’ONU à une réunion au cours de laquelle il a partagé les résultats de cette initiative, son analyse de la situation et sa proposition de sortie de crise. Il a demandé à ces organisations de se faire l’écho de sa proposition.

Le lendemain, les représentants de ces organisations et moi-même avons rencontré le Président José Mário Vaz pour discuter de l'opportunité d'un dialogue qui serait mené avec notre soutien. Le Président de la République a salué cette initiative et nous a assurés de sa volonté d'étudier les solutions qui pourraient permettre de résoudre la crise. Par la suite, nous avons mené une série de consultations avec tous les partis politiques représentés au Parlement, le Premier Ministre, la Cour suprême de justice, le groupe des 15 députés exclus du parti au pouvoir, ainsi que la société civile et les chefs religieux et traditionnels. Ces consultations avaient pour objectif d'obtenir le point de vue des acteurs nationaux sur la situation actuelle et explorer des solutions de sortie de crise.

D'autres démarches ont également été initiées, parmi lesquelles une souscription parlementaire signée par 57 députés, dont ceux du PRS, et transmise au Président de l'Assemblée nationale le 22 août, à l'effet d'obtenir une convocation de la plénière. Depuis le 26 août, le PAIGC et le PRS ont entamé des pourparlers en vue d'aboutir à un consensus devant permettre d'en finir avec l'impasse politique. Nous saluons vivement cette démarche et comptons sur le sens des responsabilités des dirigeants de ces deux partis, ainsi que celui de l'ensemble de la classe politique bissau-guinéenne, pour une sortie de crise définitive dans un futur très proche. Il est important de souligner qu'en l'absence d'un programme portant le sceau d'approbation des élus du peuple et d'un budget national assorti, il sera difficile au Gouvernement de mener les réformes essentielles au retour durable à la stabilité institutionnelle, ainsi que de mettre en œuvre des politiques et stratégies permettant d'impulser une croissance économique inclusive et de s'attaquer aux vrais problèmes de la Guinée-Bissau, à savoir la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Dans le cadre des efforts déployés par le BINUGBIS pour aider à trouver une solution à la crise politique, j'ai continué de dialoguer avec de multiples parties prenantes en poursuivant la mission de bons offices du Secrétaire général, y compris par le biais de réunions avec des chefs d'État de pays de la région pour préconiser un appui à la Guinée-Bissau. J'ai également organisé plusieurs réunions avec la CEDEAO, l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise et l'Union européenne, ainsi qu'avec des partenaires bilatéraux et acteurs nationaux clefs afin de promouvoir la coordination d'efforts de médiation pour sortir de l'impasse politique. J'ai été très encouragé par la volonté de tous les partenaires internationaux de rester engagés dans le pays.

Je constate avec satisfaction la détermination commune des parties prenantes nationales de prendre part au dialogue. Il est possible de sortir de l'impasse politique actuelle, et il faut le faire. Il faut engager les parties à la crise à honorer l'engagement qu'elles ont pris de consentir les sacrifices nécessaires et de faire les concessions requises pour mettre fin à l'impasse parlementaire et remettre en marche l'appareil d'État. À cet égard, j'invite instamment les dirigeants politiques à faire abstraction de leurs considérations partisanes et de se concentrer sur l'intérêt national et le sort de la population qui souffre.

Je me réjouis également que l'armée continue de faire preuve de retenue et de neutralité face à l'impasse politique. Nombre de soldats attendent de recevoir l'appui qu'on leur a promis pour leur démobilisation et leur réinsertion socioéconomique. Dans l'intérêt de la stabilité de la Guinée-Bissau, nous ne devons pas les abandonner.

Si le règlement de l'impasse actuelle reste la priorité immédiate, il doit également donner aux acteurs politiques de Guinée-Bissau l'occasion de réfléchir aux moyens de mettre fin au cycle récurrent de paralysie institutionnelle et de garantir une stabilité pérenne. Cela ne pourra être obtenu que grâce à un dialogue franc et sans exclusive entre les citoyens. Un tel processus est susceptible de stabiliser les institutions et de permettre de s'attaquer aux priorités connexes, notamment la justice et la réconciliation, la réforme des secteurs de la sécurité et de la défense et la lutte contre le trafic de drogues et les autres formes de criminalité transnationale organisée.

À cet égard, il est encourageant de noter que les préparatifs de la Conférence nationale sont en bonne voie. Ce mois-ci, une délégation de la Commission chargée d'organiser la Conférence nationale, financée par le Fonds pour la consolidation de la paix, s'est rendue au Timor-Leste pour s'inspirer de l'expérience de ce pays dans la conduite des processus de dialogue national et de justice transitionnelle. Il ne fait aucun doute que cette expérience contribuera au dialogue prochain.

Comme nous le savons tous, il ne peut y avoir de développement sans stabilité. La voie de la stabilité en Guinée-Bissau passe par une approche pragmatique et

intégrée. Cela signifie que, outre la priorité accordée actuellement à l'instauration de la stabilité à partir du sommet, nous devons également investir notre énergie et nos ressources à promouvoir la stabilité qui émane de la base. Dans ce but, j'appelle la communauté des donateurs à envisager d'affecter davantage de ressources aux secteurs sociaux, notamment la santé et l'éducation, et à des programmes qui autonomisent les femmes et créent des débouchés pour nos jeunes.

La population de Guinée-Bissau est résiliente, pacifique, respectable et travailleuse. Tout ce à quoi elle aspire est d'améliorer ses conditions de vie au quotidien et de pouvoir surmonter les rigueurs de la pauvreté. Ces aspirations ne doivent pas être étouffées ou restreintes par les aléas de la politique. Tout en continuant d'œuvrer aux côtés des Bissau-Guinéens pour que leur pays retrouve pleinement la stabilité, nous devons élaborer à leur intention des politiques et programmes résilients, sur lesquels la fragilité et l'instabilité n'auraient aucune prise. Le peuple bissau-guinéen compte sur l'appui du Conseil de sécurité et de la communauté internationale tout entière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Touré de son exposé.

Je donne à présent la parole à M. De Aguiar Patriota.

M. De Aguiar Patriota (*parle en anglais*) : Pour commencer ma déclaration, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir convié à prendre la parole au Conseil de sécurité aujourd'hui en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, M. Modibo Touré, de son exposé, dont je me félicite car il tombe à point nommé dans les circonstances présentes. Outre les informations fournies par M. Touré dans son exposé, je voudrais ajouter quelques commentaires basés sur les discussions qui se sont tenues à la Commission de consolidation de la paix le 22 août, commentaires dont nous espérons qu'ils seront utiles aux délibérations du Conseil.

La Guinée-Bissau a parcouru un long chemin depuis le coup d'État de 2012. Le pays a accompli des progrès importants sur la voie de sa démocratisation, et les avancées réalisées ont été reconnues par nombre d'observateurs, malgré l'impasse politique dans laquelle le pays reste enferré. En dépit d'une stabilité indéniablement précaire, les acteurs nationaux semblent comprendre qu'il leur faut s'inscrire dans un contexte de respect de l'état de droit, des obligations juridiques internationales du pays et de la Constitution. La semaine dernière, lorsqu'il a fait à la formation Guinée-Bissau le point sur son récent déplacement à Bissau, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, nous a rappelé que les autorités du pays ne sont plus désormais confrontées au dilemme devant lequel elles se trouvaient au lendemain du coup d'État de 2012, lorsqu'il y a eu désaccord au sujet de la représentation légitime du Gouvernement à la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

De la même manière, les observateurs régionaux et internationaux qui, à l'époque, ne s'accordaient pas sur les questions relatives à la Guinée-Bissau sont désormais unanimes pour appuyer un programme robuste en faveur du développement et de la stabilité du pays. Le consensus qui se dégage aujourd'hui du suivi, aussi bien à la Commission de consolidation de la paix qu'au Conseil de sécurité, des difficultés auxquelles se heurte actuellement la Guinée-Bissau mérite d'être souligné.

Dans le même temps, la précarité de la situation politique en Guinée-Bissau reste une source de préoccupation pour beaucoup en Afrique de l'Ouest et au-delà. Dans une région où, en matière de consolidation de la paix et de stabilité, des progrès considérables ont été accomplis grâce à des procédés démocratiques, la Guinée-Bissau reste un maillon faible. Je tiens à saisir cette occasion de plaider avec force en faveur d'efforts collectifs pour aider les autorités nationales de Guinée-Bissau à trouver des solutions à leurs problèmes de gouvernance. Des options doivent être discutées d'urgence. Plus longtemps nous permettons à la crise de durer, plus les progrès enregistrés jusqu'ici risquent d'être compromis, voire annulés. Nous avons de bonnes raisons de craindre qu'il sera plus difficile de remettre le pays sur la bonne voie si des solutions viables ne sont pas rapidement trouvées pour permettre au pays de se doter d'une gouvernance véritablement efficace.

La Commission de consolidation de la paix est favorable à un dialogue politique productif et sans exclusive, comme l'a indiqué la formation Guinée-Bissau de la Commission dans sa déclaration à la presse publiée le 26 août. Ce serait là une étape positive qui ouvrirait la voie aux politiques de plus longue haleine dont le pays a besoin, parmi lesquelles figure éventuellement une révision de la Constitution. La Commission de consolidation de la paix pourrait apporter son assistance

dans le cadre de ces efforts et d’autres – par exemple, en mobilisant des experts en droit constitutionnel susceptibles de fournir des conseils appropriés, en tant que de besoin et dans le plein respect de la souveraineté nationale. Pour s’attaquer aux problèmes de long terme, c’est aux Bissau-Guinéens qu’il incombera de faire preuve de la sagesse et de la créativité nécessaires pour que leur modèle politique constitutionnel soit pragmatique et adapté à leurs spécificités propres.

La Commission de consolidation de la paix estime que les partenaires internationaux ne doivent s’épargner aucun effort pour appuyer la poursuite de la Mission de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) en Guinée-Bissau (ECOMIB). Nous ne pouvons pas nous permettre d’envoyer les mauvais signaux s’agissant de l’importance de préserver un environnement sûr et stable tandis que l’on s’attaque aux problèmes restants. À cet égard, je tiens à saluer le rôle qu’a joué l’appui financier de l’Union européenne en faveur du renouvellement du mandat de l’ECOMIB en juin cette année.

Pour terminer, la Commission de consolidation de la paix estime que l’absence de volonté politique sincère de surmonter les impasses actuelles empêche le Gouvernement de prendre des mesures à même de produire des dividendes de paix concrets. La Commission exhorte les partis politiques et, à travers eux, l’ensemble du corps législatif, à œuvrer de concert et à reprendre d’urgence un dialogue constructif et concerté pour approuver le programme du Gouvernement et le budget de l’État. En l’absence d’une feuille de route nationale pour les questions politiques et d’un budget à même d’entretenir le fonctionnement de l’État, le pays sera mal placé pour bénéficier d’un appui de la communauté internationale, malgré les intentions déclarées de lui fournir un appui. La Commission estime que la communauté internationale, Conseil de sécurité compris, doit fermement encourager les efforts diplomatiques régionaux, comme ceux qui ont été convenus à la quarante-neuvième session ordinaire de la Conférence des chefs d’État et de gouvernement de la CEDEAO, qui s’est tenue à Dakar en juin. J’attends avec intérêt qu’une mission de haut niveau, composée des Présidents sénégalais, sierra-léonais et guinéen soit dépêchée bientôt. En sa qualité de Présidente en exercice de la CEDEAO, la Présidente du Libéria, Mme Johnson-Sirleaf, a un rôle de premier plan à jouer à cet égard. La Commission encourage également des consultations visant à organiser une réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau.

Enfin, la Commission de consolidation de la paix continuera d’insister auprès de tous les acteurs pour qu’ils honorent les engagements qu’ils ont pris lors de la table ronde des donateurs à Bruxelles, en mars 2015. Cela s’applique aux promesses des parties prenantes tant nationales qu’internationales. Un engagement clair à placer les intérêts nationaux au-dessus de tout autre sera propice à l’établissement de partenariats plus robustes entre le Gouvernement et ceux qui lui apportent un appui international. Nous exhortons donc les autorités nationales à chercher une voie qui mènera à une gouvernance durable et constructive, où le désaccord sera canalisé sans prendre en otage les perspectives de développement institutionnel, social et économique du pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. De Aguiar Patriota de son exposé.

Je donne à présent la parole à M. Bermúdez.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : J’ai le plaisir de m’adresser aux membres du Conseil en ma qualité de représentant du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau. Je voudrais résumer les aspects principaux du débat consacré au rapport du Secrétaire général (S/2016/720) sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l’ordre constitutionnel en Guinée-Bissau, qui s’est tenu durant les consultations informelles du Comité, le 19 août.

L’évaluation de cette année s’est avérée moins encourageante par rapport à celle qui figurait dans le précédent rapport du Secrétaire général (S/2015/619), compte tenu en particulier de la crise politique qui a paralysé les institutions publiques et, je crois, d’un certain sentiment de frustration parmi de nombreux bailleurs de fonds internationaux. La crise a empêché le Gouvernement de procéder à des réformes importantes et a freiné sa capacité de s’attaquer à des problèmes tels que la criminalité, les trafics illicites et le terrorisme. En outre, elle a découragé les donateurs de décaisser les fonds promis. Toutefois la croissance économique prévue dans le pays en 2016, le renouvellement du mandat de la Mission de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) en Guinée-Bissau et la volonté inébranlable des acteurs régionaux et internationaux de faciliter le dialogue politique sont autant de facteurs positifs à même de contribuer à trouver une issue à la crise.

D'après le dernier rapport du Secrétaire général, le régime de sanctions a continué de dissuader l'armée d'intervenir directement dans la vie politique du pays. Cependant, le risque d'une intervention des forces de défense pourrait augmenter si la crise politique se prolonge, si la réforme des secteurs concernés n'est pas mise en œuvre, et surtout si la précarité budgétaire aboutit au gel du versement de la solde des militaires.

Pour ce qui est des 11 personnes visées par des sanctions, nous avons été informés qu'au moins quatre d'entre elles se sont rendues à l'étranger, a priori pour recevoir un traitement médical. Ces voyages, effectués en violation de l'interdiction de voyager, auraient pour être justifiés par des raisons humanitaires, un des cas où le Comité peut accorder une dérogation. Toutefois le Comité n'a reçu aucune demande de ce type.

Les causes profondes des problèmes de la Guinée-Bissau persistent, ce qui fait que l'éventualité d'un retour à l'instabilité et à l'inconstitutionnalité ne peut être écartée. Dans ce contexte, le Secrétaire général recommande comme l'année dernière le maintien du régime de sanctions et des critères relatifs à l'inscription sur la Liste. Il recommande aussi au Conseil de signifier clairement qu'il est prêt à imposer des sanctions à tous les fauteurs de trouble et, si nécessaire, à prendre des mesures supplémentaires et à ajouter d'autres noms à la liste des personnes désignées, ainsi qu'à envisager de créer un groupe d'experts et de définir des critères précis pour la levée des sanctions. Le rapport recommande en outre que le Comité envisage la possibilité que son président effectue une visite en Guinée-Bissau, et examine et mette à jour la Liste relative aux sanctions. Les membres du Comité ont été nombreux à considérer que l'analyse figurant dans le rapport était de qualité et équilibrée. Mais ils ont aussi fait part de leur profonde préoccupation face à la dégradation de la situation politique et économique en Guinée-Bissau.

En ce qui concerne le rôle des sanctions, plusieurs membres ont formulé des commentaires positifs, estimant que ces mesures demeuraient utiles et efficaces, et ils ont appuyé le maintien du régime de sanctions. Les membres ont aussi souligné que les sanctions étaient un moyen et non une fin, et que de ce fait elles devaient être adaptées en fonction de l'évolution de la situation sur place. Plusieurs ont mis en garde contre une interprétation trop large des critères d'inscription sur la Liste et se sont interrogés sur leur pertinence.

Pour ce qui est de la recommandation du Secrétaire général d'envisager la possibilité de créer un groupe d'experts, plusieurs membres ont estimé que des experts pourraient contribuer à recueillir en temps voulu des informations et des données utiles pour le Comité, notamment en relation avec le processus d'inscription sur la Liste ou de radiation de celle-ci. Quant à un éventuel examen de la Liste, le Comité a notamment décidé d'envoyer une lettre au Représentant permanent de la Guinée-Bissau pour demander des preuves du décès de Sanha Clussé, qui serait survenu, semble-t-il, en avril. Plusieurs membres ont insisté sur la nécessité de faire clairement savoir à la Guinée-Bissau que le Conseil restait vigilant et suivait de près l'évolution de la situation dans le pays.

En réponse aux observations et questions des membres, M. Kelvin Ong, Chef du Service du secrétariat des organes subsidiaires du Conseil de sécurité, qui a présenté le rapport du Secrétaire général, et M. Antero Lopes, Représentant spécial du Secrétaire général par intérim chargé des affaires politiques au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), qui participait à la réunion par visioconférence depuis Bissau, ont indiqué que le régime de sanctions et ses critères avaient un effet positif sur la situation de la Guinée-Bissau en l'état et que le maintien des sanctions signifiait de manière ferme aux militaires qu'ils devaient rester neutres. En outre, les Bissau-Guinéens considèrent le maintien du régime de sanctions comme le signe de l'intérêt et de l'engagement du Conseil. Pour ce qui est d'une éventuelle révision du régime de sanctions, les représentants du Secrétariat ont estimé que les critères étaient suffisamment vastes pour inclure tous les perturbateurs potentiels de l'ordre constitutionnel, quelle que soit leur affiliation politique. Ils ont ajouté qu'à cet égard, un groupe d'experts pourrait permettre d'apporter en temps voulu au Comité les informations précises et utiles dont il a besoin, et contribuer à mieux faire connaître les problèmes de la Guinée-Bissau.

Sur la question du terrorisme, le Secrétaire général fait état de signes récents semblant indiquer des activités terroristes, y compris la présence de recruteurs affiliés à Al-Qaida au Maghreb islamique, à Boko Haram et au Mouvement pour l'unification et le jihad en Afrique de l'Ouest, et qu'il y avait donc un risque de développement des activités terroristes en Guinée-Bissau. Toutefois, pour l'heure, on ne dispose pas d'assez d'éléments pour avoir un panorama clair de la situation.

Le rôle constructif joué jusqu'ici par les forces armées et leur commandement a par ailleurs été salué.

Cependant, certains se sont dit préoccupés par le fait que les militaires étaient de plus en plus populaires auprès de la population en raison de l'incapacité matérielle manifeste du Gouvernement d'assurer la prestation de services de base, le versement des soldes et la mise en place des conditions qui permettraient à la communauté internationale de tenir ses engagements financiers.

Enfin, pour ce qui est des efforts de médiation du BINUGBIS, il a été confirmé que le Représentant spécial du Secrétaire général était fermement décidé à rencontrer toutes les parties prenantes nationales et internationales afin d'examiner la situation et aussi de faciliter la visite au niveau présidentiel envisagée par la CEDEAO.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Bermúdez de son exposé.

Je donne maintenant la parole à la représentante de la Guinée-Bissau.

Mme Lopes D'Alva (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir invité ma délégation à la table du Conseil et de me donner la parole. Je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août.

Je voudrais, au nom de l'Ambassadeur João Soares Da Gama, Représentant permanent de la Guinée-Bissau auprès de l'Organisation des Nations Unies, et de toute la délégation bissau-guinéenne, remercier M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général en Guinée-Bissau, du rapport qu'il vient de présenter et du travail qu'il accomplit avec diligence, depuis sa prise de fonctions, concernant la situation politique dans mon pays. Ses efforts et initiatives pour réunir toutes les parties prenantes afin qu'elles s'entendent sur la voie à suivre pour résoudre la crise actuelle sont très appréciés. Nous exprimons également notre gratitude à l'Ambassadeur António de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, pour sa déclaration et pour son engagement personnel au sein de la Commission de consolidation de la paix en faveur de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Je tiens à remercier également Le Représentant permanent adjoint de l'Uruguay, en sa qualité de représentant du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012), de son exposé sur l'application du régime de sanctions en Guinée-Bissau. Enfin, je remercie à l'avance le représentant du Timor-Leste de la déclaration qu'il prononcera en sa qualité de Président de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et de tout l'appui que la CPLP apporte à la Guinée-Bissau.

Après les exposés très complets et tout ce qui a été dit sur la situation en Guinée-Bissau, je n'ai pas beaucoup à ajouter, sinon pour demander à tous les membres du Conseil de sécurité de maintenir leur appui à notre pays et à son peuple. Les derniers événements survenus dans le pays ces derniers jours montrent que, finalement, les principaux acteurs des deux principaux partis politiques sont engagés dans un dialogue ouvert en vue de trouver le consensus nécessaire au rétablissement du fonctionnement normal du Parlement national, ce qui est un pas essentiel vers l'adoption du budget national et pour que le pays passe à l'étape suivante.

La dernière visite en date du Conseil en Guinée-Bissau, la visite effectuée par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, et les récents efforts diplomatiques conduits par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et d'autres organisations internationales dans le pays ont permis de rassurer les Bissau-Guinéens quant au fait qu'on ne les oublie pas et que la communauté internationale reste à pied d'œuvre pour nous aider à ramener la paix et la stabilité dans notre pays.

Notre population a conscience que la majeure partie du travail à réaliser, dans l'optique de la paix et de la stabilité, incombe toujours au premier chef aux Bissau-Guinéens. Toutefois, alors que la crise politique persistent et que la situation socioéconomique dans le pays ne peut plus durer, la présence du Conseil, sa contribution et l'adoption par lui de mesures concrètes vis-à-vis de la population revêtent une urgente nécessité. Nous savons que la pleine réalisation des résultats attendus et des promesses faites durant la conférence-table ronde de Bruxelles sur la Guinée-Bissau, sur laquelle les Bissau-Guinéens comptent tant, est encore à venir – peut-être dans l'attente d'un contexte politique propice dans le pays –, mais la population, qui souffre, ne peut, elle, attendre.

La reconduction du mandat de la Mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Guinée-Bissau pour une année supplémentaire, avec l'appui des de la CEDEAO, est très appréciée. Toutefois, nous sommes très préoccupés par les informations selon lesquelles la Mission devrait quitter Bissau après cette année. Nous espérons que, d'ici là, le pays trouvera le moyen de poursuivre le chemin seul

pour maintenir la paix et que l'armée qui, pour l'instant, ne fait pas partie du paysage politique du pays, saura rester à cette place. Son comportement, jusqu'à présent, est d'un grand professionnalisme, et nous l'en félicitons. Le soutien financier international destiné à alléger les difficultés socioéconomiques de la population est très important et, en ce moment, bien nécessaire.

En conclusion, je voudrais exprimer notre sincère gratitude à nos voisins immédiats, en particulier le Sénégal qui siège au Conseil, pour leur engagement dans le cadre de la CEDEAO, ainsi que tous les partenaires et amis de la Guinée-Bissau, pour l'appui et l'assistance qu'ils ne cessent de nous apporter en vue de rétablir la paix et la stabilité dans notre pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Timor-Leste.

M. Da Costa Freitas (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous adresser nos félicitations, Monsieur le Président, pour votre présidence du Conseil de sécurité en ce mois d'août, et vous remercier également d'avoir convoqué la présente séance. Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, S. E. M. Modibo Ibrahim Touré, de son exposé et des efforts qu'il déploie pour assister les autorités du pays dans le règlement de la crise.

J'ai l'honneur de prendre la parole devant le Conseil de sécurité au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), dont les membres comprennent l'Angola, le Brésil, Cabo Verde, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé-et-Principe, et mon propre pays, le Timor-Leste.

Nous nous félicitons des deux derniers rapports en date du Secrétaire général sur la Guinée-Bissau (S/2016/675 et S/2016/720), dont nous approuvons pleinement les recommandations.

Les États membres de la CPLP demeurent profondément préoccupés par l'impasse politique prolongée et la situation globale en Guinée-Bissau. Ses incidences sur la fourniture des services de base à la population et la suspension de réformes absolument essentielles constitue une source particulière de préoccupation. Les effets s'en font déjà sentir, en particulier au niveau du système éducatif et de santé, et des privations économiques que subit la population bissau-guinéenne. Nous craignons vivement que cela ne mène à une escalade des tensions au sein de la société. Nous en appelons à toutes les parties afin qu'elles engagent un dialogue constructif et s'emploient à mettre en place les conditions qui permettent l'adoption du programme du Gouvernement et d'un budget national, autrement dit, qu'elles fassent montre de l'engagement nécessaire eu égard au développement à long terme du pays. Cela permettrait de lever, comme c'est bien nécessaire, la suspension de l'aide apportée par la communauté internationale dans le cadre de la coopération.

La CPLP salue l'action concertée de la communauté internationale et accueille avec satisfaction, à cet égard, la décision prise au Sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de reconduire le mandat de sa Mission en Guinée-Bissau. On ne saurait trop insister sur le rôle qu'elle joue dans la stabilité de la Guinée-Bissau. À cet égard, nous félicitons l'Union européenne de sa décision de fournir une assistance financière à la CEDEAO. Nous sommes profondément préoccupés par les effets néfastes qu'aurait un retrait éventuel de la Mission avant que la sécurité soit assurée, et nous exhortons nos partenaires internationaux à examiner comment nous pouvons continuer d'appuyer la paix et le développement en Guinée-Bissau.

Nous apprécions beaucoup l'exposé présenté par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, à l'occasion du déplacement qu'il a effectué récemment en Guinée-Bissau, durant une réunion de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Pour cela comme pour les efforts qu'il ne cesse de déployer, nous remercions également S. E. l'Ambassadeur de Aguiar Patriota, Président de la formation.

Nous réitérons notre appel à l'attention de toutes les parties prenantes nationales, à savoir les organes de souveraineté, les partis politiques et la société civile, afin qu'elles s'engagent dans un dialogue constructif et ouvert à tous, dans le respect de la Constitution, des principes démocratiques et de l'état de droit. Les politiques doivent faire preuve de hauteur de vues pour sortir de cette impasse politique et permettre au pays de progresser vers la stabilisation politique et le développement socioéconomique, ainsi que dans l'intérêt de la protection et de la promotion des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de tous les Bissau-Guinéens.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.